
Rendement brut de la viticulture valaisanne

Résultat de l'année 2019

1. Base de calcul et méthodologie

L'estimation du rendement brut de la viticulture valaisanne permet de connaître la valeur brute de la production de raisins en Valais et sa part dans le chiffre d'affaires de la filière. Elle constitue un indicateur précieux sur la viabilité à terme de la production de raisins et donc de la pérennité du vignoble.

Depuis 2008, à la demande de l'Interprofession de la Vigne et du Vin, l'Office de la viticulture calcule ce rendement. Il est basé sur les apports journaliers de vendanges, en fonction du lieu de livraison et des variables suivantes : type d'entreprise d'encavage, cépages, quantités en kilo, degrés Brix. Ces données proviennent des déclarations propres des encaveurs dans l'application e-vendanges. Nous tenons également compte des pratiques de paiements variables d'un type d'entreprise à l'autre.

Il s'agit ici de tendances générales, qui ne peuvent refléter l'ensemble des situations particulières. Le rendement brut 2019 a été calculé sur ces mêmes bases et en suivant la même méthodologie mise en place en 2008 (12 ans).

2. Résultat 2019

L'estimation du rendement brut de la viticulture valaisanne est de **140 millions de francs** pour l'année 2019.

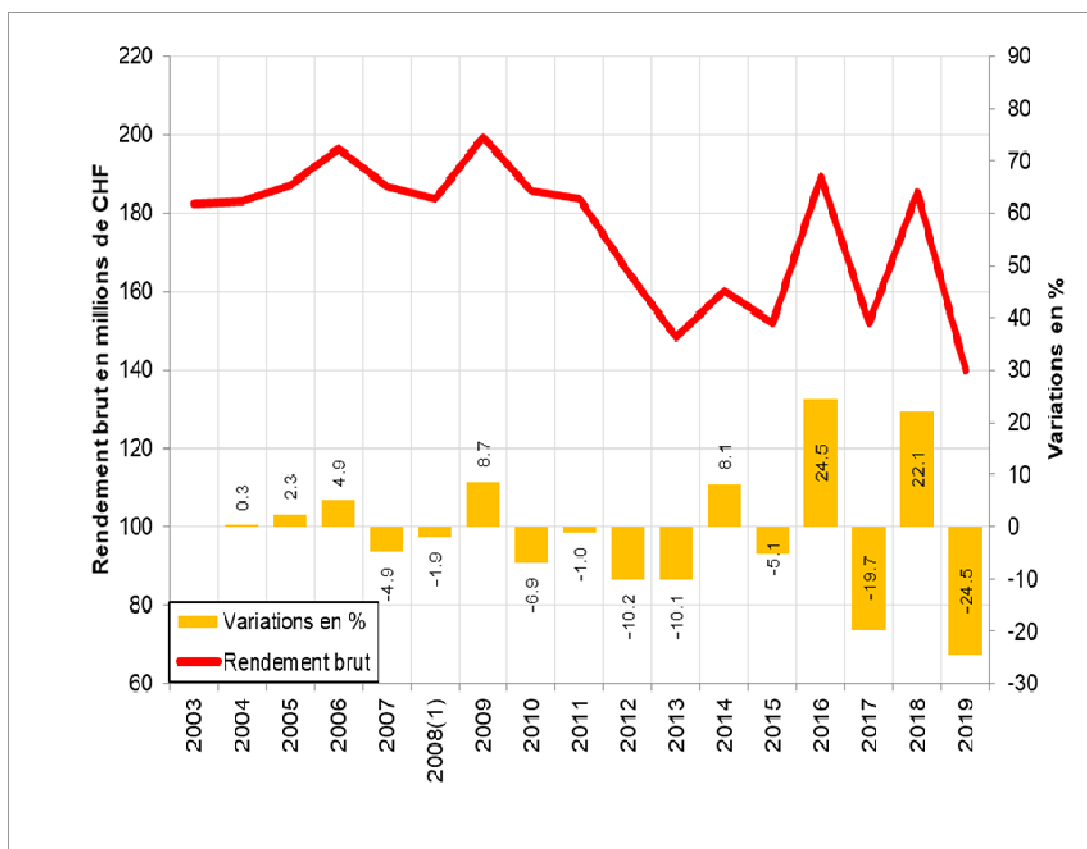
Le rendement brut 2019 est en baisse de 46 millions de francs (- 24.5%) par rapport à l'année dernière et de 18.7% par rapport à la moyenne décennale.

Ce rendement brut historiquement bas s'explique par la baisse des quotas de production décidée par l'Interprofession et la baisse marquée des prix moyens payés en 2019 par rapport à 2018, à laquelle s'ajoute la défaillance d'un acteur important de la branche viticole.

En 2019, les quantités de vendanges encavées (45.8 millions de kilos) sont inférieures de 12.7% par rapport à l'année précédente. La récolte 2019 est inférieure de 2.8% à la moyenne décennale.

3. Tableau et graphique des résultats 2019

	Rendement brut (en millions de francs) ¹	Variations t et t-1	Variations t et t-1	Récolte (en millions de kilos)
2003	182			44.45
2004	183	1	0.3 %	57.87
2005	187	4	2.3 %	47.55
2006	197	10	4.9 %	51.48
2007	187	- 10	- 4.9 %	49.78
2008 ²	183	- 4	- 1.9 %	51.92
2009	199	16	8.7 %	57.04
2010	186	- 13	- 6.9 %	49.52
2011	184	- 2	- 1.0 %	54.50
2012	165	- 19	- 10.2 %	47.46
2013	148	- 17	- 10.1 %	41.04
2014	160	12	8.1 %	43.37
2015	152	- 8	- 5.1 %	40.98
2016	189	37	24.5%	52.21
2017	152	- 37	- 19.7%	32.85
2018	186	34	22.1 %	52.49
2019	140	-46	- 24.5 %	45.83



¹ Francs constants 2019 (en millions) – IPC OFS 2020

² Nouvelle base de calcul depuis 2008